

## **Accompagnement financier**

Territoire composé d'un tissu économique riche, Limoges Métropole propose notamment des aides directes ainsi qu'une politique d'exonération fiscale pour les aider à se développer.

### **Les aides directes pour les entreprises du territoire**

#### **Dispositifs d'aide à l'investissement immobilier**

**Limoges Métropole, dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, souhaite apporter son soutien aux entreprises dans leurs investissements immobiliers afin de faciliter leur création, leur implantation ou leur développement sur son territoire.**

## Immobilier COMMERCIAL ET DE PROXIMITÉ

Limoges Métropole  
accompagne  
les investissements  
immobiliers  
des entreprises commerciales.

### SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS

- les commerces de détail,
- les industries alimentaires, de fabrication de boissons ou de fabrication de textiles adaptées à un espace de vente aux particuliers sur site,
- les services à la personne,
- les activités de restauration non transfrontalière bénéficiant d'une reconnaissance de qualité (Maître restaurateur, néo-auteur de qualité, HOF, Guide Michelin).



### À DESTINATION DES TPE (+ 10 salariés)

implantées ou propriétaires d'un espace commercial inférieur à 500 m<sup>2</sup> et implantées dans les centres-villes, centres-bourgs et les quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire de Limoges Métropole

.....

Document disponible sur :

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLE  
ÉCONOMIE  
ATTRACTIVITÉ



**Limoges Métropole accompagne les investissements immobiliers des entreprises commerciales.**

**I Secteurs d'activités concernés :** les commerces de détail, industries alimentaires, de fabrication de boisson ou de fabrication de textile, services à la personne, activités de restauration non franchisées bénéficiant d'une reconnaissance de qualité.

**A destination des TPE :** exploitantes ou propriétaires d'un espace commercial inférieur à 500 m<sup>2</sup> et implantées dans les centres-villes, centres-bourgs et les quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire de Limoges Métropole.

# Immobilier D'INDUSTRIE

Limoges Métropole  
accompagne  
les investissements  
immobiliers  
des entreprises  
industrielles.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS

- industries,
- filières technologiques d'excellence (céramiques & traitement de surface, électronique, hautes fréquences & photonique, eau et environnement, santé et autonomie, vélos durables & agroalimentaire, numérique & cybersécurité),
- commerces de gros, construction ou logistique dès lors que le projet immobilier répond à un besoin exprimé du terrain et a un impact majeur sur l'emploi.



## À DESTINATION DES PME

implantées sur le territoire de Limoges Métropole et comptant à minima 3 salariés, propriétaires de leur bâtiment.

XXXXXXXXXX

Document disponible sur :

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLE  
ÉCONOMIE  
ATTRACTIVITÉ



> **Aide aux investissements immobiliers des activités industrielles** ([https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/3-ENTREPRENDRE/1-Outils\\_pour\\_les\\_entreprises/2-Accompagnement\\_financier/20230602\\_Document\\_Dispositif\\_d\\_aide\\_au\\_projet\\_d\\_investissement\\_immobilier\\_Industrie\\_Site\\_Internet\\_Limoges\\_M%C3%A9tropole.pdf](https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/3-ENTREPRENDRE/1-Outils_pour_les_entreprises/2-Accompagnement_financier/20230602_Document_Dispositif_d_aide_au_projet_d_investissement_immobilier_Industrie_Site_Internet_Limoges_M%C3%A9tropole.pdf))

**Limoges Métropole accompagne les investissements immobiliers des entreprises industrielles.**

**I Secteurs d'activités concernés :** industries, filières technologiques d'excellence (céramiques et traitement de surface, électronique, hyperfréquences et photonique, eau et environnement, santé et autonomie, viandes durables & agroalimentaire, numérique et cybersécurité), commerces de gros, construction ou logistique dès lors que le projet immobilier répond à un besoin exprimé du territoire et a un impact majeur sur l'emploi.

# Immobilier TOURISTIQUE

Limoges Métropole  
accompagne  
les investissements  
immobiliers  
des entreprises  
de tourisme.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS CONCERNÉS

- hébergement à marchand,
- sites de visites, de loisirs et de pleine nature à dimension touristique.



## À DESTINATION DES PME

implantées sur le territoire de Limoges Métropole,  
propriétaires de leur foncier et de leur bâtiment.

.....

Devenir disponible sur :

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLE  
INNOVATION, TOURISME  
FILIÈRES DURABLES



> **Aide aux investissements immobiliers des activités touristiques** ([https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/3-ENTREPRENDRE/1-Outils\\_pour\\_les\\_entreprises/2-Accompagnement\\_financier/20230601\\_Document\\_Dispositif\\_d\\_aide\\_au\\_projet\\_d\\_investissement\\_immobilier\\_Tourisme\\_Site\\_Internet\\_Limoges\\_M%C3%A9tropole.pdf](https://www.limoges-metropole.fr/fileadmin/3-ENTREPRENDRE/1-Outils_pour_les_entreprises/2-Accompagnement_financier/20230601_Document_Dispositif_d_aide_au_projet_d_investissement_immobilier_Tourisme_Site_Internet_Limoges_M%C3%A9tropole.pdf))

**Limoges Métropole accompagne les investissements immobiliers des entreprises touristiques.**

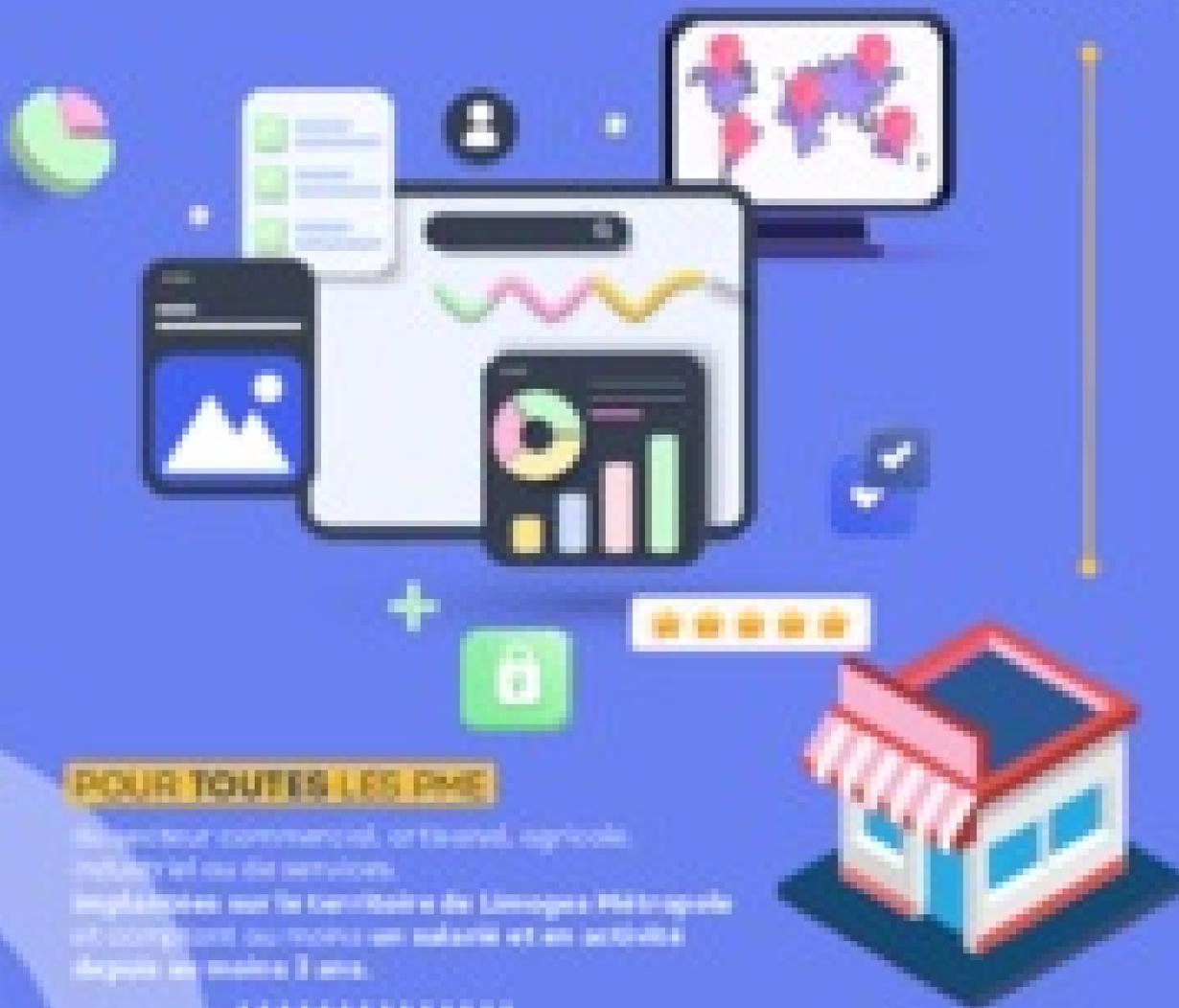
**I Secteurs d'activités concernés :** hébergements marchands, sites de visites (musées, parcs animaliers...), site de loisirs et activités de de pleine nature à dimension touristique (centres équestres, location de canoë...)

## **Dispositifs d'aide à la transformation numérique des entreprises**



# Coup de pouce **DIGITAL**

Limoges Métropole  
s'accompagne  
la transformation  
numérique  
des entreprises.



## **POUR TOUTES LES PME**

Magasinier commercial, artisanal, agricole,  
industrie et tous les secteurs.  
Impliquées sur le territoire de Limoges Métropole  
et comptant au moins un salarié et en activité  
depuis au moins 3 ans.

Brochure disponible sur :

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLIS  
ÉCONOMIE  
ATTRACTIVITÉ



Limoges Métropole souhaite **favoriser l'intégration du numérique** dans les processus de pilotage et d'organisation des entreprises employeuses de son territoire grâce à son **dispositif d'aide à la transformation numérique**. Que vous soyez une PME industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou de services : cette aide à la transformation numérique est une opportunité majeure pour vous.



# Coup de pouce **CYBER**

Limoges Métropole  
accompagne  
la sécurisation  
des données  
des entreprises



## **À DESTINATION DES PME**

Pour toutes les **PME** du secteur commercial, artisanal, agricole, industriel ou de services, implantées sur le territoire de Limoges Métropole et comptant au moins 3 salariés et en activité depuis au moins 3 ans.

XXXXXXXXXX

Rechercher disponible sur:

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLE  
INNOVATION, TOURISME  
& TRANSITIONS



**Limoges Métropole accompagne la sécurisation des données des entreprises**

**I Les dépenses éligibles :** Investissements matériels Logiciels, Prestations d'audit et d'analyse de risques

**I A destination des PME :** pour toutes les PME du secteur commercial, artisanal, agricole, industriel ou de services, implantées sur le territoire de Limoges Métropole et comptant au moins 1 salarié et en activité depuis au moins 3 ans



# AGRICULTURE NUMÉRIQUE

+ Jusqu'au 31 décembre 2024

Limoges Métropole  
accompagne le développement  
de votre exploitation agricole



**AIDE FINANCIÈRE**  
**JUSQU'À 5 000 €**  
SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS

Retrouvez toutes les informations sur

[limoges-metropole.fr](https://www.limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLE  
ÉCONOMIE  
ATTRACTIVITÉ



**Jusqu'au 31 décembre 2024, Limoges Métropole ouvre son dispositif d'aides à la transformation numérique aux sociétés agricoles.**

**À destination des exploitations agricoles sans salarié et en activité depuis au moins 3 ans.** Ce dispositif est destiné à accompagner les projets qui, grâce au numérique, permettent d'améliorer la compétitivité des exploitations, les conditions de travail, l'impact environnemental et le bien-être animal.

**Les dépenses éligibles :** investissements dans des outils numériques pour l'optimisation de la conduite des cultures, la diminution des risques de maladies au sein des élevages, etc.

## **Aide à la structuration et au développement à l'international**

# Champions du TERRITOIRE

Limoges Métropole  
accompagne  
le développement  
des PME et startups.

**JUSQU'À 15000 € HT**

(sous réserve de conditions)

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- ➔ Pour toutes les entreprises du territoire de plus de 3 ans ayant au moins 1 salarié.
- ➔ Situation financière saine avec des comptes propres positifs.
- ➔ Situation légale régulière vis-à-vis de la réglementation européenne et des obligations sociales et fiscales.
- ➔ Créance de chiffre d'affaires représentant au moins 10% par an.

## DÉPENS D'EXPERTISE ÉLIGIBLES

- ➔ Coût des dépenses d'appartenance à l'entreprise et à son développement.
- ➔ Intégration au marché international.
- ➔ Création de fonds et mécanisme de financement.
- ➔ Structuration des processus internes.
- ➔ Appui au recrutement de cadres et de fonctions clés.
- ➔ Soutien de la fonction commerciale.
- ➔ Projets innovants.
- ➔ Stratégie de développement international à court et moyen terme.
- ➔ Adaptation aux législations réglementaires.
- ➔ Accompagnement à la transition digitale.



Pour toute demande d'information:  
pre@limoges-metropole.fr ou 04 11 25 44 11

Document disponible sur :

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

Limoges MÉTROPOLE  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



### > Aide à l'expertise "Champions du territoire"

Ce dispositif d'aide est un soutien financier à la structuration, à la diversification et au développement à l'international des PME et startups portées du territoire.

**I Critères d'éligibilité :** pour toutes les entreprises du territoire de plus de 3 ans ayant au moins 1 salarié, disposant d'une situation financière saine avec des capitaux propres positifs et d'une situation légale régulière vis-à-vis de la réglementation européenne et des obligations sociales et fiscales., avec une croissance de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 10% par an.

## **Aide à la transition hydrique**



# optim'eau

Limoges Métropole  
accompagne  
la transition hydrique  
des entreprises



## À DESTINATION DES PME

implantées sur le territoire de Limoges Métropole  
et comptant au moins six salariés,  
(sous conditions)

XXXXXXXXXX

Devenir disponible sur :

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)

LIMOGES MÉTROPOLE  
INNOVATION, TOURISME  
FILIÈRES DURABLES



Limoges Métropole aide à co-financer des prestations extérieures liées à la gestion de l'eau de l'entreprise. Cela se traduit par un co-financement d'études d'opportunités, études d'impacts, audits sur des thématiques ciblées, formations, etc.

**I Les objectifs :** optimiser les process et les pratiques, baisser votre consommation d'eau et d'énergie, économiser et s'engager dans la transition hydrique.

## Indemnisation des commerçants

Dans le cadre de la Commission Consultative de Règlement Amiable, les commerçants de la Communauté urbaine peuvent bénéficier **d'une indemnisation liée aux travaux conduits par Limoges Métropole** ayant causé aux entreprises riveraines, **un préjudice anormal induisant une perte d'exploitation**.



[I Modalités de fonctionnement de la Commission Consultative de Règlement Amiable \(CCRA\)](#)

[I Dossier de demande d'indemnisation CCRA](#)

## La politique d'exonération fiscale

Il existe plusieurs **dispositifs d'exonération de cotisation foncière des entreprises** (CFE). Certaines exonérations peuvent être temporaires et d'autres permanentes, et elles peuvent également être liées à la structure juridique de l'entreprise, à son secteur d'activité, sa zone d'implantation ou son âge. D'autre part, certaines sont de droit, d'autres sont **soumises à une délibération de Limoges Métropole**, qui reçoit les recettes de cette fiscalité. Par exemple, les **exonérations en faveur des entreprises nouvelles et reprises d'entreprises, les exonérations relatives à l'aménagement du territoire** ou encore d'autres exonérations liées aux :

- > Caisses de crédit municipal ;
- > Entreprises de spectacle ;
- > Médecins et auxiliaires médicaux ;
- > Créations et extensions d'établissements dans les quartiers prioritaires ;
- > Activités gérées par des services d'activités industrielles et commerciales ;
- > Jeunes entreprises innovantes ;
- > Librairies indépendantes de référence labellisées ;
- > Librairies non labellisées indépendantes de référence ;
- > Disquaires indépendants ;
- > Pôles de compétitivité ;

## Pour en savoir + sur ces dispositifs

Contactez le pôle développement économique de Limoges Métropole :  
06 11 25 64 11  
[pde@limoges-metropole.fr](mailto:pde@limoges-metropole.fr)

